

7)AFFAIRE N° 12.

Objet : Autorisation de contracter un emprunt de 1 431 700 F
auprès de la C.D.C. représentant une participation
communale sur quatre opérations antibidonvilles
menées par la S.I.D.R. :

- FELIX GUYON I
- FELIX GUYON II
- LEON DIERX
- HONORE DE CREMONT

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport :

/(esdames, Messieurs et Chers Collègues,

La S.I.D.R. envisage pour 1980 la réalisation de 190 logements sociaux au titre du programme antibidonville dont la Commune a le plus urgent besoin :

- FELIX GUYON I 75 logements
- FELIX GUYON II 45 logements
- LEON DIERX 40 logements
- HONORE DE CREMONT 30 logements

Les attributaires de ces groupes d'habitation seront désignés par la Mairie.

Ces opérations seront financées comme suit :

FELIX GUYON I

- <u>Terrain</u>	273 000 F
- <u>Construction et espaces verts</u>	8 937 000 F
. Subvention	6 926 175
. Prêt C.D.C.	<u>2 010 825</u>
- <u>V. R. D.</u>	1 890 000 F
. Subvention F.I.D.O.M.	945 000
. Subvention F.I.R.	315 000
* . Subvention communale	<u>630 000</u>
<hr/>	
T O T A L	11 100 000 F

.../...

.../...

FELIX GUYON II

- <u>Terrain</u>		156 000
- <u>Construction et Espaces verts</u>		5 555 000
. Subvention	4 305 125	
. Prêt C.D.C.	<u>1 249 875</u>	
- <u>V. R. D.</u>		1 164 000
. Subvention Etat	582 000	
* . Subvention Communale	388 000	
. Subvention F.I.R.	<u>194 000</u>	
T O T A L		6 875 000

LEON DIERX

- <u>Terrain</u>		72 828
- <u>Construction et Espaces Verts</u>		5 761 000
. Subvention	4 464 775	
. Prêt C.D.C.	<u>1 296 225</u>	
- <u>V. R. D.</u>		633 400
. Subvention Etat	316 700	
* . Subvention Communale	211 100	
. Subvention F.I.R.	<u>105 600</u>	
T O T A L		6 467 228

HONORE DE CREMONT

- <u>Terrain</u>		187 500
- <u>Construction - Espaces verts</u>		4 477 000
. Subvention	3 469 675	
. Prêt C.D.C.	<u>1 007 325</u>	
- <u>V. R. D.</u>		608 000
. Subvention Etat	304 000	
* . Subvention Communale	202 600	
. Subvention F.I.R.	<u>101 400</u>	
T O T A L		5 272 500

.../...

.../...

Le montant global de la participation communale pour ces quatre opérations s'élève à 1 431 700 francs.

Je vous demande Mesdames, Messieurs et Chers Collègues :

1° - de me donner votre accord pour une participation communale pour les opérations envisagées,

2° - de m'autoriser à emprunter cette somme auprès de la C.D.C.

Je mets la question aux voix.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je vous sou mets le rapport dont lecture vient de vous être donnée.

LE MAIRE - Notre participation n'intervient que pour la subvention qui est présentée ici ; le reste concernera la SIDR. Ce sont des opérations menées par la SIDR avec interventions communales pour les VRD.

M. DUPONT explique sur plan :

- Pour "Félix Guyon" et "Honoré de Crémont", il s'agit de terrains SIDR qui se trouvent à Moufia, à gauche, en montant près de la chapelle.
Un certain nombre d'aménagements s'y font actuellement.
- Pour "Léon Dierx", il s'agit du terrain qui se trouve le long du CD 44.
Actuellement nous sommes en train d'y construire les opérations "Hyacinthe, SIDR en bois" (106 logements).
Ce sera, en fait, un complément qui permettra d'utiliser totalement ce terrain de l'ancienne "SIDR en bois".

M. PAYET Aristide - S'agit-il du programme 1981 ?

LE MAIRE - Non ; c'est le programme 1980, année d'obtention du financement, et la réalisation se terminera en 1981-1982.

Mise aux voix, la question EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.
